

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP HAUTES-PYRENEES
1 BD DU MARECHAL JUIN
65000 TARBES

3533-009815-0033-0



AUPM ASS COMMUNAUTE DES FILLES ET
FILS
DE LA PAIX
17 RUE DE LA CARRERE
65140 SENAC

Vos références

Numéro fiscal : 47 19 318 791 264
Référence de l'avis : 22 65 4008714 40
Contrat de prélèvement : P365003307153
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002P365003307153

Numéro de propriétaire : 029 +00024 V

Département d'imposition : 65
HAUTES-PYRENEES

Commune d'imposition : 029
ARRAS EN LAVEDAN

Débiteur(s) légal(aux) :
Il est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 09/08/2022
Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service : 65028

Somme à prélever

2 216,00 €

Date limite de paiement : 17/10/2022


Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.


Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2022,
directement sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401*,
la somme à payer sera prélevée automatiquement le 27/10/2022.


Compte bancaire : FR76 1690 6010 045X XXXX XXX6 172
Identifiant de la banque : AGRIFRPP869
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vous n'avez rien à envoyer.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
après de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

• pour le paiement de votre impôt :

SIP HAUTES-PYRENEES
1 BD DU MARECHAL JUIN
65000 TARBES
Tél : 05 62 44 40 50

• pour le montant de votre impôt :

SDIF HAUTES PYRENEES
CELL FONC DEP
1 BRD DU MARECHAL JUIN
65023 TARBES CEDEX 09
Tél : 05 62 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

À compter de l'automne 2022, le service "Gérer mes biens immobiliers",
disponible dans votre espace sécurisé, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires.
Rendez-vous sur impots.gouv.fr.

Taux 2022

	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	FAA	FAA	FAA	FAA	FAA
Taux 2021	34,43 %	%	18,84 %	11,18 %	13,40 %	11,70 %		
Taux 2022	34,43 %	%	18,84 %	11,18 %	13,40 %	11,70 %		
Base	3 CHE DE FUY ARDUN							
Base	3088		3088	3088	3088	3088	3088	
Cotisation	1334		238	0	400	41		2186
Cotisation 2021								
Cotisation 2022	1319		238	0	470	41		2168
Variation	+3,41 %	%	+3,84 %	+11,20 %	+3,40 %	+3,70 %		

	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	FAA	FAA	FAA	FAA	FAA
Taux 2021	40,30 %	%	18,84 %	11,18 %	11,70 %	11,70 %	11,70 %	11,70 %
Taux 2022	40,30 %	%	18,84 %	11,18 %	11,70 %	11,70 %	11,70 %	11,70 %
Bases terres non agricoles								
Bases terres agricoles	1		1					1
Cotisation 2021								
Cotisation 2022	0		0					0
Variation	%	%	%	%	%	0 %		%
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)				Base de l'Etat	Abandon de base d'Etat	Bases d'assurance des agriculteurs		
Base Etat						non applicable		
Base collectivité						non applicable		

En fin d'année 2022, de nouveaux services en ligne seront disponibles dans votre espace professionnel. Pour créer cet espace sur Impots.gouv.fr, vous devrez utiliser votre identifiant (SIREN ou IDSP) U27415529

Références administratives : 650 50 023 028 029 029 A 1A

Montant de votre impôt : 2216

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, contactez le service client de l'administration fiscale au 01 20 39 69 69. Vous pouvez également déposer une réclamation en ligne sur le site Impots.gouv.fr. Les impôts sont dus par les contribuables et sont destinés à financer les services publics. Les contribuables ont le droit de contester le montant de leur impôt si celui-ci est erroné. Les informations relatives aux services en ligne sont disponibles sur le site Impots.gouv.fr. Pour toutes les informations sur le service client, contactez le service client de l'administration fiscale au 01 20 39 69 69. Vous pouvez également déposer une réclamation en ligne sur le site Impots.gouv.fr.